















Madame Najat VALLAUD-BELKACEM Ministre de l'Éducation Nationale 110 rue de Grenelle 75007 PARIS

Paris le 15 janvier 2017,

OBJET : Lettre de vœux des professeurs de philosophie à Madame la Ministre.

Madame la Ministre,

Depuis la mise en place de la réforme du lycée de 2010, nous avons multiplié les occasions de vous alerter sur le danger que représentait pour l'enseignement de la philosophie, la suppression de la grille horaire nationale faisant obligation de dédoubler une partie de l'horaire consacré à cet enseignement.

Après nous avoir reçu en audience à trois reprises au cours de l'année 2014, votre cabinet reconnaissait dans une consigne adressée aux recteurs en date du 15 janvier 2015, « l'importance particulière » d'un « travail en groupes à effectifs réduits », compte tenu de « la singularité de la philosophie » et des « besoins spécifiques » des élèves des séries technologiques. Or, force est de constater que cette consigne n'est appliquée que de facon très marginale, faute d'avoir un caractère contraignant.

Alors que chacun reconnaît la nécessité de développer « l'esprit critique » et « l'exercice réfléchi du jugement » de nos élèves, nous vous demandons solennellement de consolider la démarche initiée il y a deux ans, en donnant à cette consigne du 15 janvier la force juridique qui lui fait encore défaut, réaffirmant par la même occasion le caractère obligatoire de cet horaire en classe dédoublée .

En cette période propice aux vœux, permettez-nous de formuler celui de vous voir confirmer votre attachement aux conditions d'un enseignement pérenne de la philosophie, alors même que nous avons tous le devoir urgent de le défendre avec la plus grande détermination.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour le SNES-FSU,

Frédérique ROLET:

Pour le SNALC. Guy DESBIENS:

Pour SUD Education, Olivier LAFFERRIERE:

Pour l'ACIREPh, Frédéric LE PLAINE:

Pour l'APPEP, Nicolas FRANCK:

Pour la SOP.P.HI,

ula FRANCK

Pour la CGT Educ'action, **PatricDESIRE**

Pour le SNFOLC, Edith BOURATCHIK:

Jean-Marie FREY: